



*Cabinet du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,
Ministre des sports et du Cadre de Vie*

Secrétariat Technique du C2D

*République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail*

Abidjan, le 18 septembre 2024



Construisons le Développement de Demain

SECRETARIAT TECHNIQUE DU C2D

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHARGE D'ETUDES

I. CONTEXTE GENERAL / PRESENTATION DU PROGRAMME

A. MISE EN PLACE

Après l'atteinte par la Côte d'Ivoire, le 26 juin 2012, du point d'achèvement de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (I-PPTE), les créanciers du Club de Paris, dont la France, ont décidé d'annuler plus de 1,7 milliard USD de créances au titre de l'I-PPTE renforcée, et 4,7 milliards USD au titre de l'allègement bilatéral additionnel.

L'effort bilatéral additionnel de la France prévoit, entre autres, le traitement de la totalité de la dette publique d'aide au développement, pour un montant de 2,9 milliards EUR (**soit 1 902 Mds FCFA**). Cet effort, qui se traduit par la mise en place de Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), prend la forme d'une subvention correspondant au montant des échéances payées au titre de la dette pendant la durée des contrats. Selon ce mécanisme, le pays bénéficiaire continue d'honorer le service de la dette. Sitôt le remboursement constaté, la France lui reverse une subvention d'un montant équivalent, pour financer des programmes de développement et de lutte contre la pauvreté, sélectionnés d'un commun accord.

La signature de l'accord bilatéral d'annulation de la dette a eu lieu, le 24 juillet 2012, et a ouvert la voie à la signature du **1^{er} C2D**, à Abidjan, le 1^{er} décembre 2012, pour un montant de **630 millions EUR (soit 413,25 Mds FCFA)** engagés pour la période allant de 2012 à 2015. Un **2^{ème} C2D** de **1,125 milliard EUR (soit 738 Mds FCFA)**, a été conclu à Paris, le 3 décembre 2014, pour une durée de six (6) ans, de 2014 à 2020. Le **3^{ème} et dernier C2D** a été signé le 27 octobre 2021, à Paris pour un montant de **1,144 milliard EUR (soit 750,77 Mds FCFA)**, pour la période 2021-2025.

B. CHAMPS D'INTERVENTION DU C2D

Le 1^{er} C2D a couvert six (6) secteurs de concentration (Secteur Éducation-Formation et Emploi, Secteur Santé, Secteur Infrastructures de transport, Secteur Développement urbain, Décentralisation, Eau et Assainissement, Secteur Agriculture, Développement rural et Biodiversité et le Secteur Justice et État de droit) et deux (2) secteurs transversaux.

Quant au 2^{ème} C2D, il concerne tous les secteurs du 1^{er} C2D avec en plus les thématiques de Développement Rural et de Sécurité. Enfin, le 3^{ème} C2D reprend l'ensemble des champs des deux premiers, à l'exception des Infrastructures et de la Sécurité, et ajoute les thématiques de la Gouvernance Financière et des Industries Culturelles et Créatives. Il convient de relever que le 3^{ème} C2D apporte, comme nouvelle activité, le financement d'Appuis Budgétaires Sectoriels.

C. GOUVERNANCE

La gouvernance du C2D s'articule autour de trois (03) instances :

- le **Comité d'Orientation et de Suivi du C2D (COS-C2D)** : présidé par le Premier Ministre ivoirien, en présence des Ministres en charge de l'Economie et des Finances, du Budget et du Plan et du Développement, de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire et des sociétés civiles ivoirienne et française. Le COS-C2D a pour mission d'orienter la répartition des projets et programmes bénéficiant des ressources C2D, de veiller à leur bonne exécution et de suivre les résultats obtenus ;
- le **Comité Technique Bilatéral du C2D (CTB-C2D)** : instance franco-ivoirienne chargée d'assurer la coordination entre les autorités ivoiriennes et françaises impliquées dans la préparation et la mise en œuvre du C2D. Outre le suivi technique et administratif des opérations, le CTB-C2D est chargé d'examiner et approuver les programmes éligibles au financement C2D au stade de leur identification. Il est présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ivoirien ;
- le **Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D)** : structure permanente placée auprès du Premier Ministre, organe de coordination nationale et d'animation des unités opérationnelles du C2D. Il a pour mission, entre autres, de produire les rapports d'activités périodiques et de suivi/évaluation du C2D à l'attention du CTB-C2D et du COS-C2D.

L'Agence Française de Développement (AFD) est l'opérateur technique qui suit la mise en œuvre des projets pour le compte de la partie française.

Outre ces instances, la mise en œuvre est confiée aux ministères techniques sectoriels qui sont appuyés par des structures opérationnelles que sont les Unités de Coordination de Projet (UCP-C2D), les Cellules de Suivi de Projets (CSP-C2D) et des structures techniques à qui il est parfois déléguée la maîtrise d'ouvrage des projets.

II – CONTEXTE SPECIFIQUE DE LA MISSION

Le ST-C2D a en charge la gestion des Projets Fonds Etudes et Pilotage (FEP, CCI1349 – CCI1644 et CCI1749) qui ont pour objectif d'assurer une mise en œuvre satisfaisante du C2D et, au-delà, de faciliter la mise en œuvre de certaines politiques publiques, en finançant des appuis ponctuels en lien avec les financements de l'AFD.

Les présents termes de référence (Tdrs) ont pour objet le recrutement d'un(e) Chargé(e) d'Etudes afin de renforcer l'équipe du ST-C2D.

III- MISSIONS DU POSTE

Placé sous la supervision du Coordonnateur du ST-C2D, le chargé d'études a pour principale mission de rechercher, collecter, exploiter et analyser tout document/dossier d'intérêt, à la demande du Coordonnateur. Le chargé d'études apportera un appui aux Correspondants Sectoriels du ST-C2D dans leur missions d'interface entre le ST-C2D d'une part, et les maitres d'ouvrage, les UCP et les CSP d'autre part sur la préparation, l'exécution et le suivi des projets sectoriels.

A ce titre, le Chargé d'Etudes a pour tâches, sous la coordination technique des correspondants sectoriels de :

- Organiser les réunions de restitution des missions de l'AFD et les différentes réunions du ST-C2D, du CTB-C2D et du COS-C2D, y compris les séminaires, ateliers et conférences ;
- Rédiger les comptes rendus et les procès-verbaux des différentes réunions de la structure, aussi bien en interne qu'à l'extérieur ;
- Rédiger les notes de synthèses des aide-mémoires et ou d'analyse issus des missions de l'AFD, en identifiant tous les points d'attention et aider à la formulation des réponses aux aide-mémoire par le ministère de tutelles des projets.
- Assurer la gestion des documents papiers et électroniques du C2D ;
- Centraliser la documentation du ST-C2D, consolider et analyser toutes les informations relatives à l'exécution du C2D dans les différents secteurs ;
- Assurer l'archivage de toutes les informations collectées dans la mise en œuvre du C2D ;
- Apporter un appui et une assistance au Coordonnateur du ST-C2D, et en cas de besoin aux membres du ST-C2D, dans le cadre de leurs activités respectives notamment les Correspondants Sectoriels du ST-C2D dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des projets dans les différents secteurs de concentration du C2D.

IV- QUALIFICATION ET EXPÉRIENCES REQUISES

Le chargé d'études devra répondre aux conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire BAC + 4 en ingénierie, marketing, économie, gestion, commerce ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir travaillé pour le compte d'une structure publique ou privée en tant que chargé d'études pendant au moins trois (3) ans ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle ;
- Avoir servi en tant qu'assistant de direction serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet, etc.) ;
- Avoir une approche transversale des problématiques ;
- Avoir une grande ouverture d'esprit ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et à communiquer ;
- Etre rigoureux et minutieux.

V- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le poste est ouvert aux candidats indépendants, aux fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères ci-dessus. Tout candidat fonctionnaire devra s'engager à fournir une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant qu'il bénéficie d'une mise en détachement et qu'il est autorisé à travailler à temps complet, en dehors de son poste officiel antérieur. Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration.

VI- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation démontrant l'aptitude du candidat à assumer le poste ;
- Un curriculum Vitae détaillé certifié sincère ;
- des copies certifiées conformes du ou des diplôme (s) requis, certificats et attestations de formation ;
- des références d'au moins trois personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contact.

VII- DURÉE DE LA FONCTION

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable sur la durée du Projet. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont satisfaisants pour le ST-C2D.

VIII- DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être adressés à Madame la Coordinatrice du ST-C2D, sous pli fermé portant la mention :

Confidentiel - Candidature au poste de Chargé d'Etudes du ST-C2D

Les dossiers doivent être déposés en un **original et quatre (4) copies** dans les **Nouveaux locaux du Secrétariat Technique du C2D, sis à Abidjan, Cocody Saint Jean, Feu du Lycée Classique (Près de la Représentation de la CEDEAO)**, au plus tard le **lundi 07 octobre 2024, à 17h00 GMT (heure locale)**.

Pour tout renseignement, veuillez contactez (aux heures ouvrables) :

Monsieur SANGARE Sékou, Responsable Passation de Marchés, Secrétariat Technique du C2D

De 8h30 à 17h00

Téléphone : (+225) 27 22 599 550 / 27 22 44 79 78

Mobile : (+225) 01 42 80 48 48

Email : sangaresekou1@yahoo.fr

NB : Les candidatures reçues par voie électronique ne seront pas examinées.

IX- PROCÉDURE DE SÉLECTION

La procédure de recrutement sera conduite conformément aux procédures en vigueur sur les projets C2D.

Le recrutement s'effectuera par appel à candidatures et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste, au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase de cas pratique et d'entrevues des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par l'AFD.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'entrevue sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB :

(i) Les candidatures envoyées par e-mail ne seront pas acceptées.

(ii) Tout dépôt de dossier de candidature devra impérativement être enregistré sur la fiche de réception des dossiers disponibles au Secrétariat du Projet.

(iii) Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera rejeté.

(iv) Seuls des candidats présélectionnés seront contactés pour la phase des entrevues.

L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adopté afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre Masculin que Féminin.